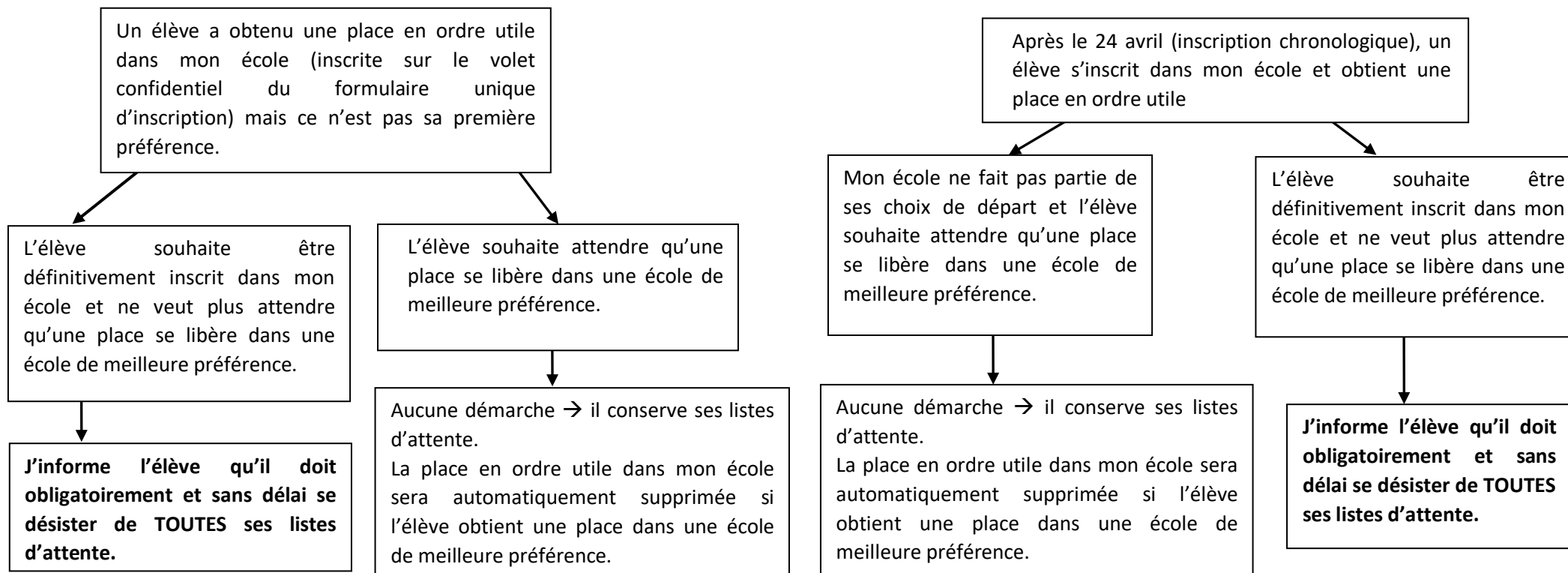


## Informations à communiquer aux parents des élèves en ordre utile dans mon école

N.B. : Ces informations ont pour but de présenter aux parents les choix qui s'offrent à eux



**Attention :** Sans désistement, les listes d'attente continuent d'évoluer et seront maintenues jusqu'au 23 août au soir. Il doit être clair que les élèves qui sont en ordre utile dans une école qui n'est pas désignée comme 1<sup>re</sup> préférence seront automatiquement désistés par la CIRI si une place venait à se libérer dans une autre école désignée comme correspondant à une meilleure préférence.

**Rappel :** une école dans laquelle une inscription chronologique (à partir du 25 avril) a été réalisée est réputée correspondre à une moindre préférence.

**Comment les responsables légaux peuvent-ils désinscrire leur enfant des listes d'attente ?**

Ils doivent remettre une demande écrite et signée dans **chaque école** dont ils souhaitent se retirer de la liste d'attente **OU** s'adresser à la CIRI:

Par mail [inscription@cfwb.be](mailto:inscription@cfwb.be) ou par courrier à l'adresse suivante : CIRI-Bureau 3F330 bis-Rue Adolphe Lavallée 1, 1080 Bruxelles